

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1867.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUINZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

13 Janvier 1868.

TRIBU

DES

FLORICOLES

CARACTÈRES : *Corps* oblong ou plus ou moins allongé ; de consistance coriace ou assez coriace ; non muni en dessous sur les côtés de vésicules rétractiles. *Tête* plus ou moins inclinée ; généralement plus étroite, rarement plus large que le prothorax (1). *Front* plus ou moins large. *Epistome et Labre* transverses. *Mandibules* robustes ; longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre ; légèrement saillantes au-delà de celui-ci ; plus ou moins bidentées à leur extrémité. *Mâchoires* bilobées, avec le lobe externe plus grand, plus ou moins dilaté et densément cilié à son extrémité : l'interne plus court, étroit, densément cilié en dedans à sa partie supérieure. *Pa'pes maxillaires* de quatre articles : le 1^{er} petit : le 2^e obconique : le pénultième court : le dernier plus long que le second, de forme variable. *Menton* corné, transverse. *Langnette* généralement membraneuse ; plus ou moins grande et plus ou moins élargie en avant ; rarement entière, le plus souvent échancrée ou même bilobée à sa partie antérieure.

Palpes labiaux de trois articles : le 1^{er} petit : le 2^e obconique : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, de forme un peu variable.

Yeux plus ou moins grands et plus ou moins saillants.

Antennes toujours de onze articles ; plus ou moins développées ; ordinairement écartées à leur base ; le plus souvent insérées près et au-devant des yeux ; plus ou moins dentées en scie ou même, rarement, pectinées en dedans.

(1) C'est surtout chez les mâles de quelques espèces qu'elle se montre sensiblement plus large, les yeux compris, que le prothorax.

Prothorax le plus souvent plus étroit en avant qu'en arrière; tronqué ou subéchancré à son bord antérieur qui n'est pas ou est à peine élevé au dessus du niveau du vertex; à bord postérieur ordinairement non prolongé sur la base des élytres; sans entaille en dessous des angles antérieurs sur le devant des replis inférieurs.

Écusson transverse ou subsémicirculaire.

Elytres simples à leur sommet dans les deux sexes, et recouvrant toujours entièrement l'abdomen.

Métasternum transversalement ou subtransversalement coupé à son bord apical.

Hanches antérieures et intermédiaires longitudinalement obliques: les *postérieures* souvent avec une lame transverse distincte mais très-étroite, subitement élargie en dedans en forme de cône ou de trapèze.

Ventre de six segments, tous entièrement cornés: le 6^e transverse ou sémilunaire, parfois très-court ou même indistinct.

Pieds plus ou moins allongés. *Tibias* presque toujours droits (1). *Tarses* de cinq articles, avec les *ongles* rarement simples, le plus souvent dentés ou lobés en dessous.

Obs. Nous avons cru devoir séparer cette Tribu de celle des *Vésiculifères*, dont elle diffère essentiellement par l'absence des vésicules rétractiles. Les insectes qui la composent offrent encore une consistance beaucoup plus solide, et leur métasternum transversalement coupé à son bord apical au lieu d'être obliquement entaillé sur les côtés de celui-ci, caractère très-saillant que M. de Kiesenwetter a fort bien rendu par les expressions suivantes: *Metasternum saccatum*, *metasternum apice truncatum*.

La plupart des espèces de cette Tribu vivant sur les fleurs, nous lui avons imposé la dénomination de *Floricoles*.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Dans cette Tribu, ainsi que dans les *VÉSICULIFÈRES*, la page inférieure du corps ne présente pas des modifications importantes, quant aux

(1) Excepté chez les mâles du genre *Henicopus*, où les tibias postérieurs sont fortement recourbés en dedans.

diverses pièces qui la composent. Il en est de même de la page supérieure qui n'offre dans sa conformation que des caractères tout à fait secondaires. Il nous a donc fallu chercher ailleurs les bases de nos grandes divisions, et nous avons cru rendre la science plus facile en les prenant dans la structure des antennes et des pieds et surtout dans la nature de la pubescence dont le tissu tégumentaire de ces insectes est entièrement revêtu.

Le Corps, généralement oblong ou allongé, affecte dans quelques espèces de *Dasytes* (surtout des trois derniers sous-genres) une forme encore plus étroite, et devient tout à fait linéaire ou subfiliforme chez les *Dolichosomes*. Généralement peu convexe, il est toujours assez épais et quelquefois même subcylindrique (*Haplocnemus*). Il est ordinairement de consistance beaucoup plus solide que chez les VÉSICULIFÈRES, bien qu'il ne soit jamais de nature très-coriace, à l'exception toutefois des genres *Zygia* et *Melyris* où elle est tout à fait cornée. Mais ce qu'il y a de remarquable dans le dessus du corps, c'est la pubescence dont il est entièrement revêtu et qui pour nous présente une valeur du premier ordre. Elle se résume à trois catégories distinctes : tantôt elle est plus ou moins longue, redressée ou hérissée, comme chez les *Dasytiens* : tantôt elle est très-courte, frisée, couchée, rare ou peu distincte, comme chez les *Mélyriens* : d'autre fois elle est déprimée et écailleuse comme chez les *Danacéens* ; et ce dernier caractère nous paraît, par son évidence, mériter une place d'un ordre élevé et devoir dominer ceux tirés de la bouche et de la structure des ongles.

La Tête est assez grande. Généralement plus étroite que le prothorax, elle devient plus large que ce segment, lorsque celui-ci s'allonge et se rétrécit, ainsi qu'on peut le remarquer chez certains mâles de *Dasytes* et surtout du sous-genre *Pseudodasytes*, et chez les deux sexes du genre *Dolichosoma*. Plus ou moins engagée dans le prothorax, elle est toujours un peu inclinée et peu saillante vue de dessus. Il faut cependant en excepter les *Danacéens*, où elle est assez proéminente. Plus ou moins transverse et plus ou moins triangulairement rétrécie en avant dans la plupart des espèces, parfois chez quelques-unes du genre *Danacea* et chez les *Zygia* elle s'allonge en une espèce de museau, et alors elle affecte naturellement une forme plus ou moins oblongue.

Le Front, large ou assez large entre les yeux, s'étend plus ou moins au-devant du niveau de ceux-ci. Ordinairement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, il est généralement déprimé sur son disque, et plus ou moins biimpressionné en avant; et ces impressions, profondes chez les Hénicopes, se réunissent quelquefois, surtout chez les σ de plusieurs espèces de différents genres, pour ne former qu'une seule et large excavation.

Les Joues sont peu développées et sans importance.

Les Tempes présentent en dessous une surface plus ou moins grande, et elles retournent un peu derrière les yeux, où elles sont plus ou moins réduites.

L'Épistome, en trapèze plus ou moins fortement transverse, est quelquefois très-étroit ou presque linéaire dans les genres *Julistus* et *Haplcnemus*. Généralement de consistance coriace, il est parfois subcorné ou même plus ou moins membraneux, ainsi qu'on peut le voir dans certaines espèces de *Dasytes* et dans les *Psilothrix*. Le plus souvent confondu en arrière avec le front auquel il paraît comme soudé, il s'en distingue pourtant quelquefois d'une manière évidente, soit par une différence de plan, soit par une suture plus ou moins fine, ordinairement rectiligne ou rarement à peine (*Lobonyx*) arquée en arrière.

Le Labre, toujours bien visible, est plus ou moins saillant et plus ou moins transverse. Cependant chez quelques *Danacées*, il paraît souvent aussi long ou même un peu plus long que large, avec la faculté de se retirer plus ou moins sous l'épistome. Son bord apical est ou subtronqué ou subarrondi, et généralement cilié de poils courts. Quant à sa consistance, elle est toujours cornée ou coriace, avec seulement parfois son bord antérieur muni d'un étroit liseré membraneux peu sensible.

Les Mandibules, larges et assez robustes, sont toujours plus ou moins bidentées à leur sommet. Longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre qu'elles débordent un peu latéralement, elles sont ordinairement peu saillantes au-devant de celui-ci, si ce n'est chez les *Danacées*, chez lesquelles elles offrent aussi une particularité toute spéciale d'avoir leur tranche interne distinctement denticulée, tandis que cette même tranche paraît lisse dans les autres genres.

Les Mâchoires n'offrent rien de saillant dans leur structure. Elles sont bilobées, avec le lobe externe plus grand, corné à sa base, submembraneux et plus ou moins dilaté à son extrémité qui est densément ciliée : l'interne souvent assez étroit, plus court, corné ou submembraneux, plus ou moins cilié en dedans à sa partie supérieure.

Les Palpes maxillaires semblent jouer un rôle un peu plus important quant à la conformation surtout du dernier article. Ils sont généralement subfiliformes ; cependant ils paraissent un peu élargis vers leur extrémité dans le genre *Lobonyx* où leur dernier article est plus épais que les précédents, et sensiblement dans les genres *Julistus* et *Haplocnemus*, où ce même article est plus ou moins grand et plus ou moins sécuriforme. Ils sont composés de quatre articles dont le basilaire est constamment beaucoup plus court ou presque rudimentaire : le 2^e est assez développé, et le pénultième assez court, beaucoup moins long que le précédent et surtout que le suivant, qui est toujours le plus grand de tous. Celui-ci seul est variable dans sa forme, et nous avons déjà vu qu'il était plus ou moins dilaté en forme de fer de hache dans deux genres. Dans les autres, il est ordinairement oblong ou ovale oblong, tantôt atténué ou subatténué vers son extrémité, tantôt plus ou moins élargi à celle-ci, ainsi que cela se remarque chez les σ de certains *Dasytes*. Dans tous les cas, il est toujours plus ou moins tronqué au sommet, souvent même assez largement et obliquement.

Les Palpes labiaux, composés de trois articles distincts, sont beaucoup moins saillants que les précédents. Leur dernier article, toujours plus grand que le 2^e, suit à peu près dans ses modifications la même marche que le dernier des maxillaires, c'est-à-dire qu'il est ordinairement élargi quand celui-ci est dilaté en forme de fer de hache. Le 1^{er} est petit et souvent peu apparent.

La Languette est membraneuse ou submembraneuse, plus ou moins grande, fortement élargie en avant où elle est sinuée ou échancrée, ou même presque bilobée, à l'exception néanmoins du genre *Danacaea*, où elle paraît entière ou presque entière à son sommet.

Les Paraglosses sont peu distinctes.

Le Menton, de nature cornée, toujours bien visible, présente la forme d'un carré régulièrement transverse, avec son bord apical largement tronqué.

Les Antennes, plus ou moins développées, plus ou moins grêles, méritent une attention particulière, et fournissent même des caractères génériques d'une assez grande importance. Elles sont insérées sur les côtés du front, dans une fossette située immédiatement au-devant des yeux, ou très-rarement assez éloignée de ceux-ci. Rarement simples, elles sont ordinairement plus ou moins dentées en scie en dessous, ou même pectinées ou subpectinées comme on peut l'observer chez les ♂ de quelques *Haplocnèmes*. Subfiliformes chez les ♂ de la plupart des *Dasytes* et dans quelques autres genres, elles sont le plus souvent plus ou moins épaisses vers leur extrémité, surtout chez les ♀ ; et cet épaississement a lieu le plus souvent d'une manière graduée, et d'autres fois, mais rarement, d'une manière assez brusque à partir des 4^e ou 5^e article, comme dans les genres *Melyris* et *Zygia*. Par une exception unique (*genre Phlæophilus*), les trois derniers articles sont subitement plus gros et plus grands et forment une massue allongée et assez lâche. Les articles de la base sont fort inégaux dans leur volume réciproque; ainsi, par exemple, le 1^{er}, assez grand, est toujours plus ou moins sensiblement et même assez fortement épaissi, tandis que le 2^e est beaucoup plus court et beaucoup moins épais, sauf quelques rares exceptions où il est presque aussi grand et presque aussi renflé que celui qui le précède. Le 3^e est généralement beaucoup plus long et plus grêle que le précédent. Quant aux suivants, il serait difficile de généraliser leurs caractères. Ils sont ordinairement plus ou moins subcomprimés latéralement; et bien que constants dans plusieurs genres, ils varient beaucoup de forme et de grandeur dans plusieurs autres et notamment chez les *Dasytes* et les *Haplocnèmes*, non-seulement d'une espèce à une autre, mais encore du ♂ à la ♀ ; et les diverses modifications qu'ils subissent deviennent des signes caractéristiques d'un puissant secours pour la détermination des espèces et pour la distinction des sexes. Toutefois, quoique ces articles s'allongent assez souvent d'une manière anormale chez les ♂ de quelques *Dasytes* et surtout des sous-genres *Metadasytes* et *Pseudodasytes*, il n'y a guère que les trois ou quatre extérieurs qui cessent complètement de rappeler la disposition serriforme. Le dernier, toujours plus grand que le pénultième, est aussi très-variable dans sa forme et dans son développement.

Les Yeux sont assez grands, plus ou moins saillants, quelquefois très-gros et très-prédominants chez les ♂ de quelques *Dasytes*, et principalement des quatre dernières divisions de ce genre. Ils présentent une forme arrondie ou courtement ovulaire, assez régulière, si ce n'est que leur bord externe est quelquefois plus ou moins distinctement sinué au-devant de l'insertion des antennes; d'autres fois, comme dans les genres *Julistus* et *Haplocnemus*, ils offrent à ce même endroit, au lieu d'une simple sinuosité, une échancrure ou entaille subtriangulaire plus ou moins profonde. Leurs facettes, généralement assez fines, sont rarement un peu plus grossières chez le ♂ que chez la ♀. Leur bord postérieur, quelquefois séparé du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, en est le plus souvent assez rapproché.

Le Prothorax, généralement plus étroit que les élytres, est tantôt transverse, tantôt aussi long que large, quelquefois oblong, rarement allongé. Son bord antérieur, tronqué ou subtronqué, est presque toujours de niveau avec le vertex, à l'exception toutefois de quelques *Melyriens* où il se relève un peu au-dessus de celui-ci, caractère qui concourt, avec la consistance coriace des téguments, à donner à cette dernière famille quelque ressemblance avec certains insectes du genre *Anobium* de la tribu des *Térédiles*. Sa base, plus ou moins obtusément tronquée, est parfois subsinuée au-dessus de l'écusson, et ses côtés sont, la plupart du temps, obliquement coupés. Il est généralement un peu moins large en avant qu'en arrière, et ses côtés, peu obliques, sont plus ou moins arrondis ou quelquefois subrectilignes. Ordinairement finement rebordé dans tout son pourtour, quoique obsolètement à son bord antérieur, il présente quelquefois ses bords latéraux distinctement relevés en gouttière plus ou moins large et plus ou moins saillante. Sa surface, généralement peu convexe, est tantôt unie, tantôt creusée d'une ligne enfoncée longitudinale de chaque côté du disque près des côtés; mais dans le genre *Zygia*, elle est plus convexe et au lieu d'un sillon elle offre une ligne marginale élevée et plus ou moins flexueuse. Elle est rarement subsillonnée sur sa ligne médiane. Ses angles sont le plus souvent fortement arrondis avec les postérieurs plus largement; mais à mesure que les côtés se redressent pour pren-

dre une direction rectiligne et parallèle, les angles deviennent plus droits et plus prononcés.

L'*Écusson*, toujours bien distinct sans être grand, présente la forme d'un trapèze transverse ou d'un hémicycle. Il est plus ou moins tronqué ou subarrondi à son bord postérieur.

Les *Elytres* recouvrent entièrement l'abdomen. Ordinairement de consistance moins molle que chez les *Vésiculifères*, elles acquièrent tout à fait la dureté de la corne dans les *Mélyriens*. Le plus souvent subparallèles, elles sont quelquefois, surtout chez les ♀, faiblement et arcuément élargies après leur milieu pour aller s'arrondir plus ou moins à leur sommet, où toutefois elles sont individuellement subacuminées chez les *Dolichosomes*. Quant à leur forme, elles se plient à la forme générale du corps, c'est-à-dire qu'elles sont ou oblongues ou allongées, ou très-allongées, ou même linéaires (*Dolichosoma*). Elle sont toujours munies dans leur contour extérieur d'un rebord distinct, et, le long de la suture, d'un autre rebord très-fin, seulement visible en arrière et quelquefois nul. Outre le rebord extérieur, on remarque un repli submarginal plus ou moins apparent, souvent réduit à la région subhumérale, souvent plus saillant et plus longuement prolongé (*Julistus*, *Haplocnemus*), ou même étendu jusqu'au sommet (*Zygia*). Leur surface, ordinairement peu convexe, est le plus souvent subdéprimée le long de la suture, qui est généralement un peu déhiscente en arrière, avec l'angle apical toujours assez marqué, droit ou à peine arrondi. Généralement unies, elles présentent accidentellement, dans certains *Dasytiens* et dans les *Dolichosomes*, quelques côtes obsolètes qui paraissent être les intervalles de stries dégénérées ; mais chez les *Mélyriens*, plus convexes, elles offrent trois côtes longitudinales bien apparentes et plus ou moins raccourcies en arrière. Leur repli inférieur, qu'il ne faut pas confondre avec le repli subhuméral, est ordinairement caché et peu visible quand on regarde l'insecte par dessous.

Les *Épaules* sont en général assez saillantes et arrondies, et toujours limitées intérieurement par une fossette ou impression oblongue.

Les *Ailes* existent toujours, et elles sont mêmes assez développées. Elle sont souvent vitrées et plus ou moins enfumées, d'autres fois bleuâtres ou irisées, comme on peut le remarquer chez les *Haplocnèmes*.

Les FLORICOLES font généralement moins souvent usage de leurs ailes que les VÉSICULIFÈRES.

Le Dessous du corps construit à peu près sur un plan uniforme, ne présente que de très-légères modifications dans la structure des diverses parties qui le composent.

L'Antépectus assez développé au-devant des hanches antérieures, est sur un plan horizontal. *La Lame médiane du prosternum*, ordinairement peu prolongée, en arrière, ne dépasse pas le milieu des hanches antérieures, et affecte la forme d'un angle plus ou moins court, plus ou moins ouvert, plus ou moins prononcé; mais, dans d'autres cas assez rares, ainsi qu'on le voit chez les *Haplocnémates* et les *Zygies*, il est notablement plus aigu et plus saillant.

Le Médipectus est généralement moins développé dans son diamètre antéro-postérieur que l'antépectus, et plus ou moins resserré entre les hanches antérieures et les intermédiaires. Mais, par compensation, la *Lame médiane du mésosternum* est ordinairement plus prolongée et plus aiguë que celle du prosternum. Si elle est rarement en angle très-court, comme chez les *Dolichosomes*, elle est encore assez souvent effilée ou sublinéaire ou même prolongée jusque près du sommet, ou jusqu'au sommet des hanches, comme dans les *Divales*, les *Julistes*, les *Haplocnèmes*, les *Danacées* et les *Phloeophiles*. Les *Episternums du médipectus*, grands et bien visibles, sont transversalement obliques et ordinairement trapézoïdiformes, avec les *Epimères* insignifiantes.

Le Postpectus offre une importance plus sérieuse que les deux segments précédents. Il est beaucoup plus développé d'avant en arrière, avec le *Métasternum* subtransversalement ou transversalement coupé à son bord postérieur, caractère qui distingue essentiellement les FLORICOLES des VÉSICULIFÈRES. Il se prolonge légèrement entre les hanches postérieures en angle généralement peu prononcé mais toujours distinctement entaillé ou incisé à son sommet, tandis que le milieu de son bord antérieur est rarement avancé entre les hanches intermédiaires. Sa ligne médiane est toujours plus ou moins sillonnée, surtout dans sa partie postérieure.

Les Episternums du postpectus, bien que très-apparents, ne jouent

pas un rôle bien important, car ils affectent presque toujours à peu près la même forme, c'est-à-dire celle d'un onglet ou d'un coin plus ou moins allongé. Il n'en est pas de même des *Epimères postérieures* qui, bien que le plus souvent cachées, sont très-apparentes et très-grandes dans les *Zygies*, et présentent ainsi un caractère frappant.

Les Hanches n'offrent pas dans leurs modifications, des différences bien notables. Elles sont le plus souvent coniques ou rarement oblongues, souvent obliques, rarement sublongitudinales. Les postérieures, parfois diversement disposées, montrent, dans très-peu de cas et d'une manière confuse, les vestiges d'une lame supérieure, transversale et obsolète. Quant à leur disposition réciproque, les antérieures sont généralement contiguës, ainsi que les intermédiaires; mais celles-ci sont quelquefois un peu écartées l'une de l'autre, au moins à leur base, et d'autres fois dans toute leur longueur, surtout quand elles sont séparées entre elles par une lame médiane sublinéaire du mésosternum. Les *postérieures* sont toujours plus ou moins mais légèrement distantes l'une de l'autre à leur base et parfois plus ou moins divergentes à leur sommet.

Le Ventre, plus ou moins convexe, composé le plus souvent de six segments apparents, n'en présente quelquefois que cinq bien visibles chez certaines femelles de *Danacées*, et, par exception, un 7^e chez les mâles de *Dolichosomes*. Ils sont tous entièrement cornés avec le 1^{er} souvent un peu plus grand ainsi que le 5^e, et les intermédiaires subégaux ou quelquefois graduellement un peu plus courts. Les σ offrent des différences sensibles dans les impressions ou échancrures des derniers segments.

Les Pieds, généralement plus ou moins allongés et plus ou moins grêles, sont pourtant assez robustes chez les *Hénicopes*, les *Huplocnèmes* et les *Zygies*. Les postérieurs sont toujours plus développés que les intermédiaires, et ceux-ci un peu plus que les antérieurs, dans toutes leurs parties.

Les Trochanters sont ordinairement petits, cunéiformes et sans valeur : les postérieurs néanmoins sont un peu plus grands et souvent ovalaires.

Les Cuisses, ainsi que dans les *VÉSICULIFÈRES*, ne sont pas insérées

immédiatement sur les hanches, mais obliquement implantées sur les côtés des trochanters. Le plus souvent peu renflées, elles le sont néanmoins sensiblement dans certains genres. Elles dépassent toujours les côtés du corps, et elles sont peu ou à peine rainurées en dessous vers leur extrémité : aussi les *Tibias* ne sont-ils pas rétractiles. Ceux-ci, presque toujours droits ou à peine arqués à leur base, sont rarement sensiblement élargis à leur extrémité. Dans le genre *Henicopus*, les *Tibias postérieurs* des ♂ affectent une forme particulière, car ils sont fortement coudés ou recourbés en dedans. De plus, dans ce même genre, les *Tibias antérieurs* sont armés à leur sommet de deux forts crochets solides et recourbés en dessous, au lieu que dans les autres genres les mêmes organes offrent, ainsi que les autres tibias, à leur sommet interne, deux petits éperons droits et articulés, souvent peu distincts au milieu d'une couronne de poils hispides.

Les *Tarses* varient un peu dans leur développement ainsi que les tibias. Parfois un peu plus courts, ils sont d'autres fois aussi longs ou même plus longs que ces derniers. Tantôt subfiliformes, tantôt un peu sétacés, ils offrent quelquefois leur 3^e article légèrement élargi, triangulaire ou subcordiforme. Leurs articles, au nombre de cinq, sont de forme assez variable. Rarement allongés, ils sont souvent oblongs, obconiques ou en forme de triangle, et quelquefois, le 3^e surtout, en cœur renversé. Dans bien des cas, ils décroissent graduellement à partir du 1^{er} au 4^e article, c'est-à-dire que le 1^{er} est un peu plus grand que le 2^e et celui-ci que le 3^e, ainsi de suite ; mais cette règle est loin d'être absolue, car souvent le 1^{er} n'est pas plus long ou un peu moins long que le suivant, et même chez les *Mélyriens* ce même article est court et beaucoup moins long que le 2^e, et chez les *Phloeophiliens* il est très-court et peu visible en dessus. Le caractère de la longueur relative de ce 1^{er} article, par rapport au suivant, sans importance quant aux différents genres de la famille des *Dasytiens*, en acquiert une grande comme accessoire quand il s'agit de distinguer cette dernière des *Mélyriens* et des *Phloeophiliens*. Mais ce même 1^{er} article, dans les pieds antérieurs et postérieurs de certains *Hénicopes*, joue un rôle puissant par sa conformation toute spéciale, chez les ♂ seulement, où il est ordinairement court et dilaté latéralement en forme de

crochet ou de spatule, et de la structure duquel il importe ici de donner une description abrégée. En effet, le 1^{er} article des tarses antérieurs des σ de plusieurs espèces est fortement prolongé extérieurement en un fort crochet brusquement recourbé en dedans et muni à sa base interne d'une apophyse ou dent solide et plus ou moins saillante : le 1^{er} des postérieurs est au contraire fortement dilaté intérieurement en un grand appendice plus ou moins large, comprimé, brusquement recourbé en dehors vers son milieu, tantôt rétréci à son sommet en pointe acuminée, tantôt élargi à son extrémité en forme de spatule largement tronquée. Il est alors à remarquer que le 2^e article des mêmes tarses est très-long et très-grêle, un peu courbé ou flexueux ou en forme d'S très-allongée. Dans un seul cas exceptionnel (*Lobonyx*), les 2^e et 3^e articles des tarses antérieurs des σ sont assez développés, subparallèlement dilatés et distinctement pectinés en dessous, et alors le 1^{er} est sensiblement plus court que le suivant. Dans plusieurs espèces de *Dasytiens*, c'est le 4^e article qui se fait remarquer en ce sens qu'il est souvent sensiblement plus court et surtout plus étroit que le 3^e, qui se trouve alors un peu dilaté; et ce caractère peut jusqu'à un certain point servir à séparer les espèces. Le dernier article de tous les tarses ne doit point être négligé, car il est assez variable dans sa grandeur et dans sa forme, et peut même concourir comme caractère accessoire dans la distinction des genres. Toujours notablement plus long que le précédent, il est, dans quelques cas, comme chez les *Haplocnèmes* et les *Mélyriens*, aussi long ou même un peu plus long que les trois précédents. Presque sublinéaire ou subparallèle sur ses côtés, surtout dans les tarses postérieurs, chez les *Mésodasytes*, *Métadasytes* et surtout les *Pseudodasytes*, il est, dans tous les autres cas, graduellement, soit légèrement, soit fortement élargi de la base à l'extrémité, et cette dernière conformation peut s'observer surtout chez les *Haplocnèmes* et chez les *Mélyriens*.

Les Ongles dont est armé le dernier article des tarses à son sommet, sont toujours bien distincts, et offrent une assez grande valeur quant à la séparation des genres. Ils sont plus ou moins développés et assez régulièrement arqués, quoique assez brusquement coudés dans leur milieu chez certains σ . Simples dans les *Phloeophiliens*, ils sont plus

ou moins fortement dentés soit à leur base (*Divales*, *Melyris*), soit après leur milieu ou près du sommet de leur tranche interne (*Julistus*, *Zygia*) ; et cette dent, tantôt aiguë, tantôt arrondie, est quelquefois tronquée et assez saillante chez les ♂ de certaines espèces de *Dasytaires*, ou même quelquefois légèrement membraneuse sur ses bords. Mais souvent ils sont chacun munis en dessous d'une membrane en forme de lobe, remarquable quant à son développement et à sa structure. Ce lobe membraneux, assez étroit chez les *Hénicopes* et les *Lobonix*, est beaucoup plus court que l'ongle et arrondi à son sommet, et soudé avec lui sur presque toute sa longueur. D'autres fois, comme chez les *Psylothrix* et les *Dolichosomes*, cette membrane est plus large et dissemblable, c'est-à-dire avec celle de l'ongle externe plus courte que lui et libre à son sommet, et celle de l'ongle interne entièrement soudée avec lui, et dépassant et embrassant sa pointe. Dans les *Haplocnèmes* la membrane des ongles est remarquable ; tantôt assez étroite, tantôt assez large, elle est libre dès sa base et toujours plus ou moins divergente. Enfin, par une singularité bizarre et particulière au genre *Danacaea*, les ongles sont inégaux et à membrane dissemblable : l'ongle externe, normalement développé et régulièrement arqué, offre sa membrane beaucoup plus courte que lui et libre à son sommet, au lieu que l'ongle interne, plus court que l'autre et assez brusquement coudé, présente en dessous un épaississement ou dent irrégulière membraneuse et largement arrondie en dehors, et englobant et dépassant la pointe dudit ongle.

VIE ÉVOLUTIVE.

Malgré les occasions fréquentes qui s'offrent, durant les beaux jours, de trouver sur les fleurs plusieurs des espèces de cette Tribu, on est resté longtemps avant de connaître leurs premiers états, et encore la science n'a-t-elle que des données peu nombreuses sur leur existence.

En 1835, M. Waterhouse, dans le second volume de l'*Entomological Magazine*, p. 375, donna du *Dasytes serricornis* de Kirby, la courte description suivante :

Tête ronde, rugueuse, marquée de quatre taches blanchâtres : deux, près de chaque côté de la base : deux, antérieures, derrière les antennes ;

offrant deux ocelles de chaque côté. *Antennes* courtes, de trois articles. *Corps* allongé, mou, pubescent, graduellement élargi vers l'extrémité, armé à celle-ci de deux pointes cornées. (Pl. X, fig. 1, a, b, c.). Le savant auteur anglais avait trouvé en 1828 cette larve dans du bois pourri. M. Westwood (1) a reproduit la figure de cette larve (fig. 28, n° 22).

Ce même auteur raconte qu'Audouin avait obtenu le *D. plumbeus* d'une larve, trouvée dans le bois.

Nous avons pris, il y a longtemps, un *Dasytes cœruleus* sortant de sa dépouille de nymphe, cachée dans l'écorce d'un pin sylvestre.

Ces diverses découvertes donnaient encore peu de détails sur les habitudes de nos FLORICOLES. Il était réservé à M. Perris de nous apprendre qu'elles sont chasseresses, et poursuivent dans les retraites ligneuses dans lesquelles elles se cachent, les larves lignivores qui nuisent à nos arbres.

Voici la description de la larve du *Dasytes flavipes*, donnée par notre illustre ami (2):

LARVE ovoïde allongée, subdéprimée, un peu ventrue à son tiers postérieur, charnue, assez molle, et un peu coriace. *Tête* cornée, assez bombée, un peu velue, d'un noir mat, avec le bord antérieur ferrugineux; quelques stries longitudinales et une ligne bifurquée, d'un blanchâtre livide, partant du vertex, et se divisant sur le front, pour se rendre aux deux angles antérieurs. *Epistome* court et transversal. *Labre* semi-discoïdal. *Mandibules* moyennes, pointues, ferrugineuses à la base, brunes à l'extrémité. *Mâchoires* longues, linéaires, aplaties, soudées au menton: lobe très-petit, ayant la forme d'un tubercule cilié. *Palpes maxillaires* un peu arqués en dedans, et de trois articles, dont le premier un peu plus court que les deux autres. *Menton* de la même longueur que les mâchoires. *Lèvre inférieure* très-courte, à bord antérieur droit, surmontée de deux palpes labiaux rapprochés et de deux articles égaux. *Antennes* coniques, de quatre articles à peu près égaux: le 3^e, portant quelques poils à l'extrémité, avec un article supplémen-

(1) Introd. To the Mod. Classif., t. I, p. 260.

(2) Annales de la Société entom. de France, 3^e série, t. II, 1834, p. 599, pl. 18, fig. 260-268.

taire, conique, visible seulement quand on regarde la larve de profil : le 4^e, terminé par un long poil au-dessous des antennes, sur chaque joue un groupe de cinq ocelles testacés, dont trois supérieurs disposés sur une ligne oblique, et deux inférieurs, un peu plus grands, placés en quinconce. *Corps* blanchâtre, hérissé de poils blanchâtres très-fins, plus visibles, plus longs et plus touffus sur les côtés que partout ailleurs. *Segments thoraciques* plus grands, le premier surtout, que les segments abdominaux, et s'élargissant progressivement. *Prothorax* de la largeur de la tête antérieurement, un peu arrondi à sa base; marqué de taches brunes, dont la réunion forme un fer à cheval ouvert en avant, avec un point au milieu, et un petit rameau postérieur se dirigeant vers les angles. *Mésothorax* et *Métathorax* ayant chacun deux taches plus foncées, un peu arquées en dehors : ce dernier, portant en outre deux petits points, entre les taches, près du bord antérieur. *Abdomen* de neuf segments, dont les premiers un peu plus courts que les autres : les huit premiers, marqués d'un pli transversal, et, près des côtés, tant en dessus qu'en dessous, d'une fossette adjacente à un bourrelet latéral; ornés de quatre taches brunes, dont deux au-dessus du bourrelet, et deux dorsales à bords déchiquetés, quelquefois comme coupées en deux par le pli transversal; sur le 8^e segment les taches se réunissent ordinairement en une seule : 9^e segment, étroit, corné et noir en dessus, finement ponctué, creusé d'un large sillon, et terminé par deux crochets ferrugineux, munis de petites aspérités surmontées de poils : ces crochets, vus de face, paraissent un peu arqués l'un vers l'autre, et vus de profil ils sont droits, avec l'extrémité brusquement recourbée en haut. *Dessous du corps* uniformément blanchâtre, avec une légère teinte brunâtre sur les deux derniers segments. *Pattes* de longueur moyenne, assez grêles, d'un brunâtre très-clair et livide, avec les articulations et le dessus des tibia plus foncés, hérissées de longs poils clairsemés. *Ongles* légèrement ferrugineux. *Stigmates* testacés : première paire placée près du bord antérieur du mésothorax : les autres, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux. Long. 0^m,0006 à 0^m,0007.

Les quelques larves de nos FLORICOLES, connues jusqu'à ce jour, ont, comme l'avait observé M. Waterhouse, quelque analogie avec

celle des *Thanasimus* et des *Opilus* ; mais elles ont, suivant M. Perris , des rapports plus frappants avec celles des Malachies, et montrent par là la place qu'elles doivent occuper.

La larve décrite par l'illustre auteur de l'*Histoire des Insectes du pin maritime* vit sous l'écorce des jeunes pins, dans les galeries du *Tomicus bidens* dont elle dévore les larves, ou, à défaut de celles-ci, se contente des matières excrémentielles éparses dans les galeries.

Jusqu'à nouvel ordre, on peut supposer que les autres larves de cette Tribu, qui nous sont inconnues, ont des habitudes analogues.

Ces larves ont à leur tour des ennemis chargés de leur empêcher de produire de trop grands ravages parmi les espèces qu'elles ont la mission de décimer. Divers hyménoptères pupivores, et peut-être d'autres insectes se chargent de réfréner leur trop grande multiplication.

Ces larves traînent ordinairement près d'un an leur existence vermiforme ; quand le moment est venu, ordinairement vers le retour des beaux jours, elles passent à l'état de nymphe, et quinze jours ou trois semaines après à celui d'insecte parfait.

La nymphe ne présente rien de bien particulier ; son corps est également terminé par deux crochets, auxquels se trouve retenue la peau chiffonnée de la larve.

MŒURS ET HABITUDES DES INSECTES PARFAITS.

Nos FLORICOLES, comme les insectes de la Tribu précédente, sont en général au nombre des joyeux courtisans empressés à venir saluer le printemps à son arrivée. Dès que le soleil d'avril semble rendre la vie à la nature engourdie, que les fleurs nouvelles commencent à émailler les tapis rajeunis des prés ; que les petits oiseaux de nos vergers se plaisent à préluder à leurs douces chansons, et songent à préparer le berceau de leur famille future, on voit les espèces les plus hâtives venir demander aux corolles des fleurs les substances délicates ou sucrées dont elles doivent se nourrir. Ces insectes ne s'adressent pas indifféremment à toutes ces gracieuses productions de la terre. Les uns butinent modestement sur les épis des bromes, des fétuques ou de quelques autres humbles graminées ; les autres recherchent de préférence ces flosculeuses ou ces radiées dont l'involucre

réunit un grand nombre de fleurettes, ou ces végétaux polyanthés dont les corolles lactées sont disposées en corymbe ou en ombelle. On les voit souvent alors broyant entre leurs mandibules les parties délicates renfermées dans ces coupes embaumées ; et souvent, au sortir de ces festins, leur tête, chargée de la poudre d'or des étamines accuse les larcins faits à ces fleurs et les jouissances qu'ils y ont trouvées.

Durant ces jours heureux qui sont le couronnement de leur existence, ils semblent avoir complètement oublié les instincts cruels de leur jeune âge ; du moins, jusqu'à présent, ils n'ont pas été accusés de revenir quelquefois aux habitudes carnassières de leurs premiers jours, et d'être infidèles aux plantes chargées de fournir leur nourriture.

La Providence les a pourvus d'ailes légères à l'aide desquelles ils peuvent, comme le papillon, voler d'une plante à l'autre, au gré de leurs désirs. Le soleil exerce toujours sur eux, à cet égard, une influence marquée : ses rayons bienfaisants, en donnant plus d'énergie à leur activité, contribuent à rendre leur mobilité plus changeante et leurs goûts plus inconstants.

Les espèces plus spécialement anthophiles de cette Tribu ont, en général, des étuis d'une certaine flexibilité, capables de laisser aux organes du vol plus de liberté. Toutefois, malgré la facilité avec laquelle ils peuvent s'élever dans les airs, ils s'enivrent avec tant de jouissances dans la coupe des fleurs, que rarement ils peuvent se soustraire aux doigts avides de les saisir. Sont-ils devenus nos captifs ? Ils cherchent à nous tromper par une immobilité semblable à une profonde léthargie, et, parfois, si l'on se laisse prendre à leurs ruses, ils savent déployer leurs ailes et chercher leur salut dans la fuite.

Ces insectes, sans avoir les couleurs variées de divers autres coléoptère amis des fleurs, ont une cuirasse qui parfois ne manque pas d'une certaine beauté. Chez les uns, elle brille d'un éclat métallique violet ; chez d'autres, elle reproduit les teintes du bronze ou du jais ; souvent elle est hérissée, chez ces derniers, d'une villosité ou de poils redressés. Chez les Danacées, elle est revêtue d'une pubescence écaïl-

leuse et mate, à laquelle elle doit une teinte argileuse et ochracée.

Mais tous les Hexapodes de cette Tribu ne sont pas les courtisans empressés des fleurs. Quelques Aplocnèmes, et notre Zygie exclusivement propre aux contrées méridionales, et dont les étuis d'un bleu foncé sert à faire ressortir la couleur écarlate de son corsage, se cachent sous les écorces ou dans les bois altérés. La dernière vient même souvent jusque dans nos habitations, passer, sur les poutres de nos greniers ou sur les chevrons de nos toitures, son existence obscure, et qui peut-être n'en est pas moins heureuse. Elle semble l'image de ces hommes qui semblent faits pour briller dans une sphère plus élevée, mais qui, dédaignant l'éclat et les dangers des grandeurs, se plaisent, dans une vie modeste et cachée, à trouver le bonheur dans les occupations du travail, dans les jouissances de l'étude, et dans les charmes de l'amitié.

HISTORIQUE.

Les insectes dont il est ici question ont subi dans leur classification des fluctuations assez nombreuses avant d'être réunis dans un groupe naturel.

1761. Linné, soit dans sa *Fauna suecica*, soit dans la 12^e édition de son *Systema Naturæ* (1767), comprit le petit nombre de nos espèces de FLORICOLES connues de lui dans son genre *Dermestes*, formé d'éléments assez discordants.

1762. Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des Insectes*, les plaça dans son genre *Cicindela*, très-différent de celui des auteurs subséquents.

1763. Scopoli, dans son *Entomologia carniolica*, les laissa dans le genre *Cantharis* du Pliné du Nord.

1774. De Geer, dans le tome IV de ses *Mémoires*, suivit en partie une inspiration analogue, c'est-à-dire rangea l'une de ces espèces dans son genre *Telephorus*, et en plaça une autre parmi ses *Clairons*.

1775. Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*, colloqua nos insectes avec ses *Anobium*.

1781. Il les laissa dans la même coupe, dans le tome I de son *Species Insectorum*; mais dans l'appendice, placé à la fin du II^e tome, il en fit des *Lagria*.

1787. Il continua à les laisser dans ce dernier genre dans sa *Mantissa* et dans son *Entomologia systematica* (1792).

Les écrivains moins importants dont les écrits sont chronologiquement échelonnés depuis Linné jusqu'à 1790, suivirent les traces de quelques-uns de ceux dont nous avons donné la liste, à part Gmelin qui égara nos FLORICOLES dans ses genres *Plinus* et *Cryptocephalus*.

1790. Olivier, soit dans le t. II de son *Entomologie*, soit dans le volume VII de l'*Encyclopédie méthodique*, réunit nos Floricoles aux *Melyris* du professeur de Kiel, genre consacré à des insectes exotiques dans lequel aucune des espèces de cette tribu ne se trouvait inscrite.

Illiger, dans son *Catalogue des Coléoptères de Prusse* (1798), et Latreille, dans son *Précis des Caractères génériques des Insectes* (1797), suivirent cet exemple.

1798. Paykull, mieux inspiré, sentit le besoin, dans le II^e volume de la *Fauna suecica*, de renfermer nos insectes dans une coupe particulière, à laquelle il donna le nom de *Dasytes*.

1800. Duméril, auquel ce genre était resté inconnu, ne le mentionna pas dans son *Tableau de Classification des Insectes*, annexé au I^{er} volume de l'*Anatomie comparée de Cuvier*.

Mais à part Creutzer, dans ses *Entomologische Versuche* (1799), Panzer, dans sa *Fauna germanica*, et Marsham, dans son *Entomologia britannica* (1802), qui rangèrent quelques-uns de nos Floricoles dans le genre *Tillus*, le genre *Dasytes* fut généralement admis.

1801. Le professeur de Kiel, dont le nom avait alors une si grande autorité dans la science, lui donna place dans son *Systema Eleutheratorum*, et créa, dans le même ouvrage, le genre *Zygia* se rattachant à nos FLORICOLES.

1804. Latreille, dans le tome IX de son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, fit entrer le genre *Dasytes* dans la sixième famille de ses Coléoptères, dans celle des MALACODERMES, qui comprenait en outre les Omalises, Lycus, Lampyres, Téléphores, Malachies, Driles et Lymexylons.

1806. Cet illustre entomologiste, dans le tome I de son *Genera*, ajouta aux genres ci-devant nommés de la famille des MALACODERMES (qui était devenue la cinquième de la sixième qu'elle était), les groupes gé-

nériques suivants : *Dascilus*, *Elodes*, *Malthinus*, *Zygia* et *Hylecætus*.

1806. Duméril, qui n'avait pas indiqué précédemment à quels genres il rattachait les espèces de notre tribu des FLORICOLES, donna place dans sa *Zoologie analytique*, au genre *Dasytes*, parmi ses VÉSICANTS ou EPIPASTIQUES, parmi lesquels ils se trouvaient évidemment dépayés; mais il remarquait que le corps couvert de poils de ces insectes laissait croire que le nombre des articles de leurs tarses était assez difficile à compter; il semblait lui-même douter, par là, de la convenance de la place qu'il leur assignait.

1810. Dans l'ouvrage de Latreille, intitulé *Considérations sur l'ordre naturel des Animaux*, la famille des MALACODERMES redevint la sixième de l'ordre des Coléoptères. L'auteur la divisait en plusieurs groupes :

I. Mandibules terminées en pointe aiguë, sans échancrure; palpes filiformes; corps arqué.

(Genres *Hammonius* (formé sur la ♀ du *Cebrio gigas*), *Cebrio*, *Dascilus*, *Elodes*.)

II. Mandibules terminées en pointe aiguë, sans échancrure; palpes maxillaires au moins plus gros à leur extrémité; corps très-déprimé; pénultième article des tarses bilobé dans tous.

(Genres *Lycus*, *Omalisus*, *Lampyris*, *Telephorus*, *Malthinus*.)

III. Mandibules refendues à la pointe; palpes filiformes; corps étroit, déprimé, rarement ovale; articles des tarses entiers.

(Genres *Zygia*, *Dasytes*, *Malachius*.)

IV. Mandibules refendues à la pointe; palpes maxillaires au moins plus gros vers leur extrémité; pénultième article des tarses bilobé; corps déprimé, point cylindrique.

(Genre *Drilus*.)

V. Mandibules épaisses, refendues à la pointe; palpes maxillaires au moins plus gros à leur extrémité; articles des tarses entiers; corps cylindrique; tête globuleuse.

(Genres *Hylecoetus*, *Lymexylon*.)

1812. Lamarck dans son *Extrait du Cours de Zoologie*, continua à ranger nos FLORICOLES dans le genre *Melyre*, en modifiant quelques-uns des caractères de ce genre, d'après les idées de Latreille.

1817. Le même auteur, dans le tome IV de ses *Animaux sans vertèbres*, continua à partager les Coléoptères pentamères en *Filicornes*, *Clavicornes* et *Lamellicornes*. Les Filicornes furent divisés en *Mélyrides*, *Ptiniens*, *Buprestiens*, *Staphyliniens* et *Carabiens*.

Les Mélyrides furent répartis dans les genres suivants :

- a. Tête séparée du corselet par un cou.
- b. Elytres n'embrassant pas l'abdomen sur les côtés.
(Genre *Lymexyle*.)
- bb. Elytres embrassant l'abdomen, palpes maxillaires plus longs que la tête.
(Genre *Scydmené*.)
- aa. Tête enfoncée dans le corselet.
- c. Vésicules rétractiles sur les côtés du corps.
(Genre *Malachie*.)
- cc. Point de vésicules rétractiles.
- d. Antennes soit simples, soit en scie.
(Genres *Melyre*, *Clavron*, *Tille*.)
- dd. Antennes pectinées.
(Genre *Drile*.)

1817. Depuis la fin du siècle dernier, les naturalistes paraissent s'entendre assez généralement sur le voisinage dans lequel devaient se trouver nos FLORICOLES; mais ils ont encore varié pendant de longues années dans le choix des insectes avec lesquels ils devaient être réunis en un groupe naturel.

L'illustre entomologiste de Brives, dont les idées de classification ont subi de nombreuses fluctuations, donnait, dans le *Règne animal*, de Cuvier, le nom de SERRICORNES aux coléoptères de sa troisième famille, et il divisait cette dernière en sept tribus : *Buprestides*, *Elatérides*, *Cébrionites*, *Lampyrides*, *Mélyrides* (comprenant les *Dasytes*, *Malachius* et *Drilus*), *Ptiniores* et *Lime-Bois*.

1819. Dans le tome XXXI du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, il partagea ses-Serricornes en STERNOXES, comprenant les *Buprestides* et les *Elatérides*, et en MALACODERMES, renfermant les autres tribus.

1821. Le comte Déjean, dans le *Catalogue de ses Coléoptères*, faisait entrer nos FLORICOLES dans la famille des MALACODERMES. Il suffira d'indiquer l'ordre dans lequel sont placés les genres qui la composent, pour montrer les affinités que le célèbre entomologiste trouvait entre les insectes dont il est ici question.

Genres : *Cyphon*, *Scyrtes*, *Eubria*, *Nycteus*, *Lycus*, *Omalisus*, *Lampyris*, *Cantharis*, *Silis*, *Malthinus*, *Malachius*, *Dasytes*, *Drilus*, *Zygia*.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, modifiait un peu ses précédents travaux, il avait divisé, comme nous l'avons

dit, ses **SERRICORNES** en **STERNOXES**, comprenant les *Buprestides* et les *Elatérides*, et en **MALACODERMES**, renfermant les autres tribus; il ajoutait à ces derniers celle des *Clairones*, détachée de la quatrième famille, c'est-à-dire des **CLAVICORNES**.

1829. Dans la deuxième édition du *Règne animal*, de Cuvier, cet illustre naturaliste divisa la famille des **SERRICORNES** en trois sections: les **STERNOXES**, les **MALACODERMES** et les **LIMES-BOIS**. La seconde renferma cinq tribus: **CEBRIONITES**, **LAMPYRIDES**, **MÉLYRIDES**, (genres *Malachius*, *Dasytes*, *Zygia*) **CLAIRONES**, **PTINIORES**.

1829. La même année, Stephens et Curtis, dans leurs *Catalogues*, tout en rejetant le système tarsal qui avait prévalu en France, surtout depuis les ouvrages d'Olivier, rapprochèrent le genre *Dasytes* des coupes génériques près desquelles l'avait placé Latreille.

1830. Stephens, dans le troisième volume de ses *Illustrations*, fit entrer nos **FLORICOLES** dans la quatrième sous-section de la troisième section de ses Coléoptères. Ils y constituèrent la famille des *Mélyrides*, établie en 1815 par Leach, dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg*.

Les insectes de cette famille eurent pour caractères :

Antennes filiformes ou sétacées, éloignées entre elles à leur base; premier article des tarses non bifide.

Cette famille comprit les genres *Malachius*, *Aplocnemus* et *Dasytes*, auquel se rattachaient, comme sous-genres, les *Enicopus* et *Dolichosoma*.

Dans le même ouvrage, l'auteur anglais créa le genre *Phloiophilus*, mais qu'il plaça parmi les *Mycétophagides* avec lesquels la forme et les couleurs de son corps lui donnent des rapports trompeurs.

1836. M. de Castelnau, dans le tome IV de la *Revue entomologique* de M. Silbermann, constitua aux dépens des *Dasytes* des auteurs, diverses coupes nouvelles caractérisées comme il suit :

A. Crochets des tarses bifides ou munis intérieurement d'un appendice membraneux.

Dasytes. Tête arrondie, non avancée; antennes assez longues à 1^{er} article gros; le 2^e, carré court; les autres, triangulaires: le dernier, ovale, arrondi. Corps long, linéaire.

Enodius. Tête arrondie, non avancée. Antennes assez longues à 1^{er} article gros : le 2^e petit : tous les autres triangulaires : le dernier ovale, souvent comprimé. Corps élargi, très-velu.

Divales. Tête arrondie, non avancée. Antennes très-courtes, à articles très-resserrés : le 1^{er} assez gros : le 2^e, court : le 3^e, triangulaire : tous les autres transversaux, perfoliés : le dernier gros, un peu ovalaire, très-comprimé. Corps élargi, velu.

Obs. Cette coupe paraît répondre, en partie, à celle établie plus antérieurement sous le nom d'*Haplocnemus*.

Danacea. Tête ovale, un peu prolongée en avant. Antennes courtes : à 1^{er} article gros : le 2^e, carré, plus gros que les suivants qui vont tous en grossissant : le dernier, court, ovalaire. Palpes maxillaires à dernier article très-pointu. Corps allongé.

AA. Crochets des tarses simples.

Zygia. Antennes à articles transversaux, à partir du 3^e.

1839. Stephens, dans son Manuel, admettait comme coupes génériques les sous-genres indiqués dans ses Illustrations, et composa sa famille des MÉLYRIDES des genres *Malachius*, Fabricius, — *Aplocnemus*, Stephens, — *Enicopus*, Stephens, — *Dasytes*, Paykull, — *Dolichosoma*, Stephens.

1845. Motschulsky, dans le n^o 1 du *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, distribuait à son tour ses DASYTINES dans les genres suivants :

1. *Dermatoma*. Corps peu allongé, tout velu. Elytres plus larges que le corselet. (Genre identique avec celui de *Danacea*, CASTELN.)
2. *Linotoma*. Corps lineaire, pubescent. (Genre déjà établi par Stephens, sous le nom de *Dolichosoma*.)
3. *Anthonenus*. Corselet très-petit. Elytres allongées et molles. Corps velu. (Coupe qui paraît faire double emploi avec celle de *Enodius*, CASTELN.)
4. *Lasius*. Corselet carré, de la largeur des élytres qui sont allongées et parallèles. Corps couvert de longs poils. (Genre, indiqué en 1830, sous le nom de *Psilothrix*, par Küster).
5. *Dasytes*. Corselet plus ou moins transversal et à peu près de la largeur des élytres, qui sont peu allongées et ovales. Corps couvert de longs poils.

1845. M. Blanchard, dans le tome II de son *Histoire des Insectes*, faisait entrer ceux qui sont l'objet de ce travail, dans la seizième Tribu de ses Coléoptères, dans celle des CLÉRIENS. Ils s'y trouvèrent compris dans les deux premières familles.

Celles des MÉLYRIDES :

A antennes épaisses, plus courtes que la tête et le corselet réunis. (*G. Zygia*.)

Et celle des DASYTIDES :

A antennes plus grêles, plus longues que la tête et le corselet réunis. (*G. Dasytes*.)

1845. La même année, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de Coléoptères de l'Allemagne*, rangea nos FLORICOLES dans sa famille des MALACHIES :

A antennes filiformes ou dentées ; à antépéctus sans prolongement vers les médipectus ; à tarse de cinq articles ; à ongles munis en dessous de deux soles membraneuses.

Ils y constituèrent le genre *Dasytes*, et celui de *Dolichosoma*, indiqué comme sous-genre par Stephens.

1847. M. Küster, dans ses centuries sur les *Coléoptères d'Europe*, indiqua sous le nom de *Cosmiocomus*, un genre dont les descriptions des espèces peuvent seules faire deviner les caractères, mais qui semble un double emploi avec celui de *Danacea*.

1857. M. Lacordaire, dans le tome IV de son *Genera*, a fait entrer nos FLORICOLES dans la cinquième tribu de ses MALACODERMES, dans celle des *Mélyrides*, divisée en trois sous-tribus :

A. Yeux entiers.

B. Des vésicules exsertiles au prothorax et à l'abdomen. MALACHIDES.

BB. Point de vésicules exsertiles.

MÉLYRIDES vrais.

AA. Yeux échancrés.

PRIONOCÉRIDES.

Les Mélyrides vrais, furent bornés, pour nos insectes de France, aux genres *Dasytes* (comprenant les sous-genres *Enicopus*, Stephens, — *Aplocnemus*, Stephens, — *Danacea*, Castelnau, — *Enodius*, Castelnau, et *Dolichosoma*.

1858. M. L. Redtenbacher, qui n'avait rien changé des dispositions de son *Genera*, dans la 1^{re} édition de sa *Faune d'Autriche*, répartit dans la seconde ses MALACHIDES dépourvus de *cocardes*, c'est-à-dire nos FLORICOLES, les genres suivants : *Dasytes*, *Enicopus*, *Amauronia*, *Psilotrix* (indiqué, en 1850, par M. Küster, mais sans indication des caractères), *Cosmiocomus*, *Dolichosoma* et *Zygia*.

1859. M. de Kiesenwetter, dans sa *Faune des Coléoptères de la Grèce*, insérée dans le 3^e volume des *Mémoires de la Société entomologique de Berlin*, créait le genre *Julistus*.

1861. Enfin, M. Jacquelin du Val, dans son *Genera des Coléoptères d'Europe*, édité par M. Deyrolle, renfermait nos FLORICOLES dans sa famille des MALACHIDES, qu'il divisait en deux groupes : 1^o *Malachites* ; 2^o *Dasytites*.

Les genres de ce dernier groupe, renfermant nos insectes de France, furent distribués de la manière suivante :

- A. Jambes antérieures terminées par un crochet corné, interne, recourbé, bien marqué, accompagné en dedans d'une épine ou d'un crochet bien marqué. *Henicopus.*
- AA. Jambes antérieures offrant simplement au sommet deux petites épines plus ou moins fines, visibles seulement sous un très-fort grossissement.
- B. Premier article des tarsi au moins aussi long que le 2^e, bien visible en dessus.
- C. Labre plus ou moins transversal. Ongles des tarsi égaux, quoique parfois inégalement lobés, ou différemment dentés.
- D. Palpes maxillaires à dernier article subfusiforme ou oblong, ou tout au plus faiblement et obscurément sécuriforme.
- E. Ongles dépourvus de lobes membraneux, simples, ou plus ou moins fortement dentés à leur base. *Dasytes.*
- EE. Ongles munis chacun d'un lobe membraneux interne.
- F. L'un des ongles munis d'un petit lobe libre au sommet, et atteignant ou dépassant à peine la moitié de sa longueur : l'autre, d'un lobe plus large, soudé en entier avec lui et le dépassant légèrement. *Dolichosoma.*
- FF. Ongles munis de lobes égaux, soudés avec eux, libres seulement au sommet, les égalant presque en longueur.
- FFF. Ongles munis de lobes égaux, libres jusqu'à leur base, atteignant presque leur sommet. *Lobonyx.*
- DD. Palpes maxillaires à dernier article grand, plus ou moins fortement sécuriforme. *Haplocnemus.*
- G. Antennes dentées en scie. Ongles dépourvus de lobes membraneux, dentés simplement à leur base. *Julistus.*
- GG. Antennes submoniliformes plus ou moins épaissies vers le sommet. *Amauronia.*

CC. Labre très-saillant, un peu plus long que large. Ongles de chaque larse inégaux : l'un des deux étant plus court, en majeure partie masqué par un fort lobe coriace ou submembraneux, dilaté-arrondi vers l'extrémité, et notablement plus long que lui.

Danacea.

H. Antennes avec leurs trois derniers articles notablement plus gros et formant une massue lâche bien tranchée. Ongles simples.

Phloiophilus.

HH. Antennes tout au plus largement épaissies vers le sommet, dentées intérieurement. Ongles dentés à leur base ou peu fendus en dedans vers leur milieu.

Melyris.

Dans ce travail, M. J. du Val restituait au genre *Phloiophilus* de Stephens la place qui semble lui avoir été assignée par la nature.

Nos FLORICOLES, malgré les rapports qui doivent les faire placer dans le voisinage des Malachies de Fabricius, sont trop distincts de ceux-ci par l'absence des appendices exsertiles situés sur les côtés du corselet et du ventre de ces derniers, pour ne pas constituer une Tribu particulière.

Nous diviserons la tribu des FLORICOLES en quatre familles distinctes :

Antennes

non terminées par une massue brusque de trois articles. Ongles lobés ou au moins dentés en dessous. Dessous du corps.

entièrement hérissé d'une villosité plus ou moins longue, plus ou moins redressée, parfois sétiforme. *Antennes* généralement subfiliformes ou graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité. *Élytres* unies ou à côtes à peine sensibles, sans ou avec un repli latéral raccourci(1). *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses à premier article* ordinairement plus long que le deuxième (2). *Ongles* lobés ou dentés à leur base en dessous 1^{re} famille

DASYTIENS.

presque glabre ou avec une courte pubescence frisée et subdéprimée. *Antennes* fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité, avec leurs sixième et dixième articles en dents de scie fortement transverses. *Élytres* avec trois côtes dorsales distinctes et un assez large repli latéral prolongé jusqu'au sommet. *Épimères du postpectus* souvent très-apparentes. *Tarses à premier article*, vu de dessus, notablement plus court que le deuxième. *Ongles* grands, semblables, fendus ou aiguëment dentés inférieurement sans membranes en dessous 2^e famille

MÉLYRIENS.

entièrement couvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, plus ou moins dense. *Antennes* plus ou moins et graduellement épaissies vers leur extrémité. *Élytres* unies, avec un étroit repli latéral le plus souvent prolongé jusque près du sommet. *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses à premier article* sensiblement plus long que le deuxième. *Ongles* assez petits, dissemblables, munis d'une membrane en dessous. 3^e famille

DINACÉENS.

terminées par une massue brusque de trois articles. *Dessous du corps* revêtu d'une pubescence semi-couchée et bien distincte. *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses à premier article* beaucoup plus court que le deuxième, peu visible en dessous. *Ongles* simples en dessous.

. 4^e famille PHLOEOPHILIENS

(1) Il ne faut pas confondre ce repli latéral, visible quand on regarde l'insecte de côté, avec le repli inférieur qui est fortement réfléchi en dessous et qui ne peut être aperçu qu'en examinant la page inférieure du corps, et encore faut-il souvent, pour cet effet, que les élytres soient un peu déhiscentes.

(2) Excepté dans le genre *Henricopus* chez lequel ce même article, surtout chez les ♂, est sensiblement plus court que le deuxième, et dans le genre *Lobonyx*, où le premier article des tarses antérieurs, des ♂ seulement, est plus court que le deuxième.

PREMIÈRE FAMILLE

DASYTIENS.

CARACTÈRES. *Dessus du corps* entièrement hérissé d'une villosité plus ou moins longue, plus ou moins redressée et parfois sétiforme. *Antennes* généralement (1) subfiliformes (♂) ou graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité (♀) (2). *Élytres* unies ou avec des stries obsolètes dont les intervalles forment des côtes à peine sensibles; sans ou avec un repli latéral sous-huméral plus ou moins raccourci. *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses à premier article* ordinairement plus long que le deuxième. *Ongles* le plus souvent semblables, munis en dessous d'une dent basilaire ou d'un lobe membraneux.

Nous partagerons la famille des DASYTIENS en deux branches, ainsi qu'il suit :

Tibias antérieurs (3) :	terminées par un fort crochet corné, solide, recourbé en dedans, accompagné en dessous d'un autre crochet plus petit et brusquement coudé	1 ^{re} branche	HÉNICOPAIRES.
	terminés seulement par deux petits éperons droits, souvent peu distincts	2 ^e branche	DASYTIENS.

PREMIÈRE BRANCHE

HÉNICOPAIRES.

CARACTÈRES. *Corps* hérissé d'une très-longue villosité molle et redressée. *Palpes* filiformes. *Tibias antérieurs* armés au sommet de leur arête antérieure d'un fort crochet corné, solide, recourbé en dedans, accompagné en dessous d'un crochet semblable mais moindre, infléchi

(1) Il faut en excepter le genre *Divales*, où les antennes se rapprochent un peu par leur structure de celles du genre *Zygia*.

(2) Quelquefois elles sont légèrement épaissies vers leur extrémité.

(3) Ce caractère très-saillant et important, a été signalé pour la première fois par M. Jacquelin du Val.

ou brusquement coudé. *Tarses* des σ à 1^{er} article à peine aussi long ou moins long que le 2^e, avec le deuxième des postérieurs grêle et très-allongé : le premier des antérieurs souvent armé d'un fort crochet : le premier des postérieurs toujours prolongé intérieurement en forme de large appendice comprimé et plus ou moins coudé de dedans en dehors.

Genre *Henicopus*, HÉNICOPE; Stephens.

(Stephens, Illustr. of Brit. Ent. III, p. 348).

(Étymologie : *ένικός*, singulier : *πός*, pied.)

CARACTÈRES. *Corps* plus ou moins allongé, subdéprimé ou peu convexe, entièrement hérissé d'une villosité molle, très-longue et redressée. *Tête* médiocre, transverse, inclinée, un peu rétrécie en avant, médiocrement engagée sous le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. *Front* large, sensiblement prolongé au-delà du niveau antérieur des yeux. *Epistome* corné, fortement transverse, trapézoïforme, plus étroit en avant, séparé du front par une ligne droite, très-fine, très-obsolète, parfois idéale. *Labre* corné, en carré plus ou moins fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes au-delà du labre, recourbées en dedans à leur extrémité et assez fortement bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article sensiblement plus long que le deuxième, oblong, subatténué à son extrémité et distinctement tronqué au bout : le pénultième un peu plus court que le deuxième, un peu plus long que la moitié du dernier. *Palpes labiaux* filiformes, à dernier article plus long que le pénultième, oblong, subatténué à son extrémité et tronqué au bout. *Langnette* subcornée, fortement élargie en avant, tronquée ou faiblement subéchancrée et brièvement ciliée à son bord apical.

Yeux gros, assez saillants, subovalaires, subentiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes plus courtes que la moitié du corps dans les deux sexes ; insérées sur les côtés du front dans une fossette joignant le bord

antéro-interne des yeux; un peu plus épaisses vers leur extrémité; latéralement comprimées et plus ou moins dentées en scie à partir du 3^e article: le 1^{er} assez fortement renflé ou épaissi: le 2^e court, subglobuleux: le 3^e oblong: les 5^e à 10^e ordinairement subégaux ou graduellement et à peine plus courts: le dernier beaucoup plus grand que le pénultième.

Prothorax transverse; plus étroit en avant; tronqué au sommet et à la base (1); rebordé dans son pourtour; marqué sur les côtés du disque d'une ligne enfoncée distincte, en forme d'S allongée.

Écusson en trapèze transverse, subarrondi ou tronqué au sommet.

Élytres oblongues ou allongées; peu convexes; assez largement mais faiblement relevées en gouttière sur les côtés, surtout en arrière, jusqu'à l'angle sutural; offrant un repli latéral obsolète, sous-huméral, prolongé, en mourant, à peine jusques un peu après le milieu du postpectus, où commence à se faire apercevoir, mais faiblement, un étroit repli inférieur, caché ou oblitéré en arrière. *Épaules* saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une fossette ou impression longitudinale assez marquée.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle assez prononcé: celle du *mésosternum* rétrécie en pointe acérée. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, à peine prolongé entre les hanches postérieures en angle profondément entaillé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, subparallèles ou à peine rétrécies postérieurement. *Epimères du médipectus* assez développées, trapéziiformes: celles du *postpectus* cachées.

Hanches coniques: les antérieures et intermédiaires légèrement écartées l'une de l'autre, à côtés internes subparallèles: les postérieures plus courtes, sensiblement écartées intérieurement à leur base, un peu divergentes à leur sommet, à lame transversale indistincte et déclive.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés, subégaux ou presque subégaux: le dernier un peu plus court, subsémilunaire.

Pieds allongés, robustes: les postérieurs un peu plus longs que les

(1) Au moins sur le milieu de celle-ci.

autres dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* peu développés, cunéiformes : les *postérieurs* plus saillants, assez grands, ovalaires. Les *cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, plus ou moins renflées dans leur milieu, non ou à peine rainurées en dessous, à leur sommet. *Tibias* presque droits : les *postérieurs* chez les ♂, épais et fortement recourbés en dedans : les *antérieurs* armés au sommet de leur arête antérieure d'un fort crochet corné, solide, recourbé en dessous, accompagné inférieurement d'un autre crochet semblable mais moindre, infléchi ou brusquement coudé : les *intermédiaires et postérieurs* armés seulement à leur sommet de deux petits éperons peu saillants. *Tarses antérieurs et intermédiaires* un peu moins ou aussi longs que les tibias ; à 1^{er}, à 4^e articles graduellement un peu plus courts et un peu plus étroits chez les ♀ : le 1^{er} des antérieurs, chez les ♂, souvent plus court que le 2^e, et armé alors en dehors à son sommet d'un fort crochet recourbé en dedans et muni d'une apophyse à sa base. *Tarses postérieurs* aussi longs que les tibias chez les ♀, avec le 1^{er} article, vu de dessus, paraissant moins long que le 2^e, et les 2^e à 4^e graduellement plus courts et un peu plus étroits : les mêmes tarses plus longs que les tibias chez les ♂, avec le 1^{er} article court, toujours prolongé intérieurement en un très-fort et large appendice comprimé et plus ou moins coudé ou recourbé de dedans en dehors : le 2^e très-long, grêle, un peu courbé : les deux suivants courts, graduellement un peu moins longs. Le *dernier article* de tous les tarses grand, allongé, plus long que les deux suivants réunis, sensiblement et graduellement élargi de la base à l'extrémité (♂ ♀). *Ongles* très-développés, recourbés seulement avant leur extrémité : chacun d'eux muni en dessous d'une membrane assez étroite, soudée, sensiblement plus courte que lui, libre et arrondie à son sommet (1).

Obs. Les espèces de ce genre se reconnaissent facilement par leur

(1) Les deux ongles du même tarse ne sont pas toujours conformés d'une manière semblable : ainsi, par exemple, l'externe des pieds intermédiaires et quelquefois aussi des postérieurs est arcuément plus ou moins recourbé et moins près du sommet, et, par suite, la membrane devient plus courte, ne dépassant pas la courbure. Cette même membrane, variant aussi de consistance, est souvent presque entièrement subcornée.

longue villosité, par leur forme peu convexe, par leur prothorax toujours creusé d'une ligne enfoncée près des côtés, et par la conformation des tibias postérieurs chez les ♂, et des 1^{er} et 2^e articles des tarses postérieurs chez le même sexe.

Ce genre renferme les plus grandes espèces de la Tribu. On les rencontre souvent en société, accrochées sur les tiges des graminées, immobiles et parfois la tête en bas.

Les espèces du genre *Henicopus* peuvent se grouper de la manière suivante :

- GR. I. Premier article des tarses antérieurs** fortement prolongé en dehors, chez les ♂, en un fort crochet brusquement recourbé en dedans et muni intérieurement à sa base d'une forte dent. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers leur base d'une dent plus ou moins saillante. *Tibias postérieurs* fortement coudés en dedans (♂) (1). *Corps* suballongé ou ohlong.
- α. Premier article des tarses intermédiaires** non prolongé intérieurement à son sommet en pointe aiguë (♂).
Appendice du premier article des tarses postérieurs subrectangulairement coudé et retréci depuis le coude jusqu'à l'extrémité (♂).
- β. Cet appendice** terminé à son sommet par une pointe très-aiguë et redressée en dessous. *Dent des trochanters postérieurs* fort épaisse et droite (♂) *Armatus.*
- ββ. Ledit appendice** arrondi ou obtus à son sommet. *Dent des trochanters postérieurs* épaisse, latéralement subcomprimée, un peu déjetée en dehors (♂) *Pyrenæus.*
- αα Premier article des tarses intermédiaires** prolongé intérieurement à son sommet en une pointe très-aiguë (♂).
Appendice du premier article des tarses postérieurs arcuément et simplement courbé mais non subrectangulairement coudé en dedans; élargi depuis la courbure en large spatule arrondie ou subtronquée au sommet, avec celui-ci terminé supérieurement en dedans par un angle plus ou moins marqué, un peu relevé et souvent en forme de petite dent aiguë (♂). *Pilosus.*
- GR. II. Premier article des tarses antérieurs** simple et mutique dans les deux sexes. *Premier article des tarses in-*

(1) Tous ces caractères tirés des pieds n'appartiennent qu'au sexe masculin.

termédiaires non prolongé intérieurement à son sommet en pointe aiguë. *Trochanters postérieurs* inermes. *Tibias postérieurs* légèrement courbés en dedans. *Appendice du premier article des tarsi postérieurs* long, légèrement courbé en dedans, faiblement élargi depuis la courbure en spatule arrondie et mutique au sommet (♂). *Corps* allongé. *Vittatus*.

PREMIER GROUPE.

1. *Henicopus armatus*; LUCAS.

Suballongé (♂) ou oblong (♀), d'un noir brillant, entièrement hérissé d'une très-longue villosité redressée et serrée. Tête assez densément et fortement ponctuée sur le vertex, presque lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. *Prothorax* transverse, subconvexe, éparsement et sensiblement ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal, sinueux, ou en forme d'S allongée. *Élytres* plus ou moins allongées (♂) ou oblongues (♀), plus ou moins arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. *Appendice du 1^{er} article des tarsi postérieurs des ♂* brusquement coudé, rétréci à son extrémité en pointe acuminée.

♂ *Corps* suballongé, à villosité plus serrée en dessous et sur les côtés, ordinairement noire supérieurement, plus ou moins mêlée de poils d'un blanc grisâtre inférieurement, ainsi que sur la tranche inférieure des cuisses et sur les tibias. *Front* fortement biimpressionné en avant. *Antennes* un peu plus longues que la tête et le *prothorax* réunis, avec les 4^e à 10^e articles sensiblement dilatés inférieurement en dent de scie émoussée, finement ciliés en dessous de poils courts et cendrés, subperpendiculairement implantés (1). *Prothorax* à peine plus étroit en avant et à peine arrondi sur les côtés. *Écusson* revêtu d'une légère pubescence noire et redressée. *Élytres* suballongées, subdéprimées le long de la suture, parallèles, sensiblement et simultanément arrondies au sommet. Le 6^e segment ventral plus ou moins infléchi, entouré d'un

(1) Ces cils néanmoins paraissent légèrement couchés sur les quatrième et cinquième articles.

fascicule subcirculaire de longs poils noirs empiétant plus ou moins sur le segment précédent. *Tarses antérieurs* à 1^{er} article court, fortement prolongé en dehors en forme de crochet assez grêle, brusquement recourbé en dedans, et armé à sa base interne d'un assez forte dent comprimée, paraissant conique vue sur sa tranche, et obtuse au sommet vue sur sa face : le 2^e article des mêmes tarsi aussi long que les deux suivants réunis. *Tarses intermédiaires* à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e, glabre en dessous, subrectangulaire à son sommet interne ou non prolongé à celui-ci en pointe aiguë. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers sa base d'une dent épaisse et droite. *Cuisses postérieures* notablement épaissies. *Tibias postérieurs* épais, brusquement coudés intérieurement vers leur premier tiers et un peu renflés avant le coude à leur tranche interne. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article fortement dilaté en dedans en un fort appendice large, comprimé, brusquement et subrectangulairement coudé en dehors, sillonné sur sa face inférieure, cilié sur son arête postérieure, arcuement rétréci à partir du coude et terminé par une petite pointe aiguë et redressée en l'air : le 2^e article des mêmes tarsi très-long, grêle, faiblement arqué ou à peine flexueux, beaucoup plus long que les trois suivants réunis.

♀ *Corps* oblong, souvent d'un noir plus ou moins plombé ; à villosité plus serrée en dessous et latéralement, ordinairement d'un blanc grisâtre, mélangée sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête de longs poils noirs souvent assez nombreux, entremêlée sur les élytres de poils bien plus courts, un peu couchés, assez serrés, et également d'un blanc grisâtre, et formant sur la suture, concurremment avec les poils blancs redressés, une assez large bande de même couleur, laissant entre elle et les côtés, sur la région discale, un espace longitudinal dénudé de poils couchés d'un blanc grisâtre et dont la villosité hérissée est en outre devenue noire. *Front* moins fortement biimpressionné en avant. *Antennes* pas plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles triangulaires, moins sensiblement dilatés inférieurement en dent de scie émoussée, seulement légèrement fasciculés en dessous vers leur sommet. *Prothorax* un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement arrondi sur les côtés. *Écusson* densément revêtu de poils blanchâtres et tout à fait couchés. *Élytres* oblongues,

faiblement convexes ou à peine subdéprimées le long de la suture, parallèles antérieurement, à peine élargies après leur milieu et obtusément et simultanément arrondies à leur sommet. Le 6^e segment ventral non infléchi, cilié à son sommet de longs poils noirs : le 5^e cilié à son bord apical de poils semblables. *Tarses antérieurs* simples, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts. *Tarses intermédiaires* avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts, tous ciliés en dessous. *Trochanters postérieurs* inermes. *Cuisses postérieures* normalement épaissies. *Tibias postérieurs* droits. *Tarses postérieurs* simples, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} paraissant, vu de dessus, moins long que le 2^e.

Dasytes armatus. LUCAS, Expl. scient. alg. Ins. 1, p. 198, pl. 19 (♂), 1849.

Enicopus falculifer. FARMAIRE, Ann. Soc. ent. de Fr., (1859), p. 53 (♂),

Henicopus armatus. JACQUELIN DU VAL, Essai mon. sur le genre *Henicopus*, Glan. ent., 2^e cahier, (1860), p. 68, 4.

♂ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement noire.

Var. b. *Villosité des côtés des élytres* noire et entremêlée de poils blancs, avec une bande suturale de poils de cette dernière couleur.

♀ Var. a. *Villosité des côtés du corps* noire et entremêlée de quelques poils blancs, avec une étroite bande suturale de cette dernière couleur.

Var. b. *Villosité des côtés des élytres* entièrement d'un blanc grisâtre, avec une assez large bande suturale de poils de cette dernière couleur.

Enicopus subvittatus. FARMAIRE, Ann. Soc. ent. de Fr., p. 52, 1859.

Long. 0^m,0007 à 0^m,0009 (3 l. à 4 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0037 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀); hérissé d'une très-longue villosité redressée, plus ou moins serrée, souvent mêlée de poils d'un blanc grisâtre.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax ; assez densément et fortement ponctuée en arrière, presque lisse entre les yeux ; entièrement

d'un noir brillant, et hérissée d'une longue villosité redressée, noire et entremêlée parfois (♀) en arrière et surtout sur les impressions de poils plus courts et d'un blanc grisâtre. *Front* déprimé, creusé en avant de deux impressions oblongues, plus ou moins fortes, à fond densement et rugueusement ponctué, souvent rapprochées ou réunies supérieurement; offrant en outre de chaque côté, le long du bord antérieur, quelques gros points enfoncés. *Épistome* d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre à sa base, offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires, arquées et convergentes, naissant d'une impression rugueusement ponctuée. *Mandibules* d'un noir brillant, rugueuses et ciliées sur leurs côtés. *Palpes et autres parties inférieures de la bouche* noirs ou d'un noir de poix brillant.

Yeux plus ou moins saillants, d'un noir profond.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps, obsolètement rugueuses, entièrement d'un noir assez brillant, finement pubescentes, ciliées en outre d'une ou deux soies noires en dessus au sommet de chaque article; à 1^{er} article cilié de longs poils noirs tant en dessus qu'en dessous: le 2^e seulement en dessous: les 3^e et quelquefois 4^e offrant également en dessous deux ou trois soies moins longues: le 1^{er} sensiblement renflé en massue ovulaire et tronquée au sommet: le 2^e court, oblique, subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: les 4^e et 5^e un peu plus courts: les 6^e à 10^e à peine plus courts que les précédents, subégaux: les 1^{er} à 10^e plus ou moins prolongés en dessous en dents de scie émoussées: le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, subovulaire, plus (♀) ou moins (♂) rétréci vers son extrémité et obtus à son sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; plus (♂) ou moins (♀) sensiblement transverse; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant; plus (♂) ou moins (♀) légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet (1) et sur le milieu de sa base (2); subarondi

(1) Quelquefois le bord antérieur est faiblement sinué ou subéchancré dans son milieu à la rencontre de la ligne médiane.

(2) La base est généralement un peu obliquement coupée sur ses côtés.

aux angles ; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour , avec le rebord antérieur moins saillant et déprimé ; subconvexe ; offrant sur son disque une ponctuation peu serrée et plus ou moins forte, et sur sa ligne médiane un sillon court, très-obsolète et le plus souvent indistinct ; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux en forme de S allongée, laissant entre lui et bord externe un intervalle plus large dans son tiers antérieur ; d'un noir brillant ; hérissé d'une très-longue villosité redressée, noire, beaucoup plus serrée sur les côtés et souvent (♀) mêlée de poils gris sur ceux-ci.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, revêtu de quelques poils noirs (♂) ou densément garni de poils blanchâtres et couchés (♀).

Elytres suballongées (♂) ou oblongues (♀) ; environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; parallèles (♂) ou subparallèles (♀) ; simultanément plus ou moins arrondies au sommet ; subdéprimées le long de la suture (♂) ou très-faiblement convexes (♀) ; densément et assez fortement ponctuées, et parfois très-obsolètement substriées intérieurement (1) ; d'un noir brillant souvent (♀) plus ou moins plombé ; hérissées d'une forte villosité redressée, plus longue et plus serrée sur les côtés, tantôt entièrement noire (♂), tantôt d'un blanc grisâtre sur les côtés et sur la suture (♀) où elle forme comme une bande longitudinale plus ou moins large et plus ou moins apparente. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps densément et rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse ainsi que (♀) le 6^e segment ventral et l'extrémité du 5^e ; d'un noir brillant ; hérissé d'une longue villosité plus (♂) ou moins (♀) redressée, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mêlée. *Métasternum* très-finement ou obsolètement sillonné sur sa ligne médiane.

Pieds plus ou moins densément rugueux, d'un noir brillant, hérissés d'une longue villosité noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mêlée.

(1) Quelquefois les intervalles desdites stries sont en forme de côtes effacées ; mais ce caractère des stries n'est pas absolu, car elles sont souvent indistinctes chez les ♂ et ne s'aperçoivent que très-rarement chez les ♀, surtout quand les téguments présentent une consistance plus affermie.

Tarses simplement ciliés, un peu plus densément en dessous qu'en dessus, de soies noires, assez courtes et assez raides, avec deux ou trois soies un peu plus longues en dessus au sommet de chaque article.

Patrie : Cette espèce se rencontre dans les localités montueuses, dans la Suisse, dans la Savoie, dans les Basses-Alpes, dans les Hautes-Alpes, aux environs d'Embrun et de Briançon, à la Grande-Chartreuse, dans l'Isère, dans l'Auvergne et dans le département de la Lozère. Elle paraît avoir un habitat très-étendu, car J. du Val l'indique aussi d'Afrique, de Sicile et d'Italie.

Obs. Les variations de cette espèce reposent sur le plus ou moins de mélange des poils blancs avec les poils noirs. La variété la plus remarquable offre les élytres parées sur leurs côtés d'une villosité entièrement blanchâtre, et sur la suture d'une bande assez tranchée de poils de même couleur.

2. *Henlicopus pyrenaeus*; FAIRMAIRE.

Allongé (♂) ou *suballongé* (♀), d'un noir brillant (♂) ou *subplombé*, (♀), entièrement hérissé d'une très-longue villosité redressée, serrée et plus ou moins frisée. Tête densément et assez fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax transverse, subconvexe, éparsement et sensiblement ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal sinueux ou en forme d'S allongée. Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées plus ou moins arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. Appendice du 1^{er} article des tarses antérieurs des ♂ brusquement coudé, rétréci mais obtus et arrondi à son extrémité.

♂ Corps allongé, à villosité plus serrée en dessous et sur les côtés, ordinairement noire supérieurement, plus ou moins mélangée de poils d'un blanc grisâtre inférieurement, ainsi que sur les cuisses et sur les tibias. Front fortement biimpressionné en avant. Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à 4^e à 10^e article sensiblement dilatés inférieurement en dents de scie subaiguës ou non

émoussées, finement et régulièrement ciliés en dessous de poils courts, cendrés et perpendiculairement implantés. *Prothorax* à peine plus étroit en avant, à peine arrondi sur les côtés. *Écusson* revêtu d'une légère pubescence obscure et redressée. *Élytres* allongées, parallèles. *Le sixième segment ventral* plus ou moins infléchi, couronné d'un fascicule circulaire de longs poils noirs empiétant sur la base du segment précédent. *Tarses antérieurs à 1^{er} article*, court, fortement prolongé en dehors en un crochet assez robuste, brusquement recourbé en dedans et armé à sa base d'une dent large, latéralement comprimée, subarrondie ou obtusément tronquée à son sommet : *le 2^e article* des mêmes tarses au moins aussi long que les deux suivants réunis. *Tarses intermédiaires à 1^{er} article* un peu plus long que le 2^e, glabre en dessous, faiblement prolongé inférieurement à son sommet en angle aigu. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers leur base d'une dent épaisse, latéralement subcomprimée et un peu déjetée en dehors. *Cuisses postérieures* assez notablement épaissies. *Tibias postérieurs* épais, brusquement coudés intérieurement avant leur milieu et un peu épaissis à leur tranche interne avant le coude. *Tarses postérieurs à premier article* fortement prolongé en dedans en un appendice large, comprimé, brusquement et subrectangulairement coudé en dehors, sillonné ou creusé à sa surface inférieure, cilié sur son arête postérieure, arcuément rétréci à partir du coude et obtus ou subarrondi à son sommet : *le 2^e article* des mêmes tarses très-long, grêle, faiblement courbé en dessous, beaucoup plus long que les trois suivants réunis.

♀ *Corps* suballongé, d'un noir plus ou moins plombé; à villosité un peu frisée, plus serrée en dessous et latéralement, ordinairement d'un blanc grisâtre, mélangée sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête de poils noirs, entremêlée sur les côtés des élytres et sur la suture de poils bien plus courts, un peu couchés, également d'un blanc grisâtre et formant concurremment avec les poils redressés, une bordure marginale assez étroite et une bande suturale assez large d'un blanc grisâtre, laissant parfois entre elles sur la région discale, un large intervalle dénudé de poils couchés d'un blanc grisâtre et dont la villosité hérissée est en outre devenue obscure. *Front* moins fortement

biimpressionné en avant. *Prothorax* un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement arrondi sur les côtés. *Écusson* densément garni de poils blanchâtres et tout à fait couchés. *Elytres* suballongées, subparallèles ou presque indistinctement élargies dans leur tiers postérieur. Le 6^e segment ventral non infléchi, cilié seulement à son sommet de longs poils noirs : le 5^e cilié à son bord apical de poils semblables. *Tarses antérieurs* simples, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts. *Tarses intermédiaires* avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts, tous ciliés en dessous. *Trochanters postérieurs* inermes. *Cuisses postérieures* normalement épaissies. *Tibias postérieurs* droits. *Tarses postérieurs* simples, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} paraissant, vu de dessus, évidemment moins long que le 2^e.

Enicopus pyrenaicus. FAIMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., t. VII, 1850, p. 50.

Henicopus pyrenaicus. JACQUELIN DU VAL, Ess. mon. sur le g. *Henicopus*, Glan. ent., 2^e cahier, p. 72. 6 (1860).

♂ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement noire.

Var. b. *Villosité du dessus du corps* noire, entremêlée de poils grisâtres épars.

Var. c. *Villosité des côtés des élytres* mêlée de poils noirs et de poils d'un blanc grisâtre bien apparents, avec une bande suturale de poils de cette dernière couleur.

♀. Var. a. *Villosité du dessus du corps* presque entièrement d'un blanc grisâtre, mêlée de poils noirs sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête.

Var. b. *Villosité des côtes des élytres* entièrement d'un blanc grisâtre, avec une large bande suturale de poils de cette dernière couleur.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0036 (4 l. 1/3 à 4 l. 2/3).

Corps plus ♂ ou moins ♀ allongé, hérissé d'une très-longue villosité redressée, plus ou moins serrée, parfois un peu frisée, noire et souvent mêlée de poils d'un blanc grisâtre.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, densément et assez fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux; entièrement d'un noir brillant; hérissée d'une longue villosité redressée, nulle ou obsolète sur les parties lisses, noire et entremêlée parfois (♀), surtout en arrière et sur les impressions, de poils d'un blanc grisâtre. *Front* antérieurement déprimé, creusé entre les yeux de deux fortes impressions ovalaires à fond densément et rugueusement ponctué (♂) rapprochées ou réunies supérieurement (1); offrant en outre de chaque côté le long du bord antérieur un groupe de gros points enfoncés et serrés. *Epistome* d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, parfois d'un roux de poix à son bord antérieur, souvent éparsement ponctué latéralement, glabre à sa base et offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires, arquées et convergentes, naissant d'une impression rugueusement ponctuée. *Mandibules* d'un noir brillant en dessus, rugueuses et onguement ciliées sur les côtés. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un noir brillant. *Yeux* plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir mat.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps; obsolètement rugueuses; entièrement d'un noir brillant; finement pubescentes, ciliées en outre en dessus d'une ou deux soies noires au sommet de chaque article: le 1^{er} cilié de longs poils tant en dessus qu'en dessous mais plus serrés inférieurement: le 2^e seulement en dessous: le 3^e également en dessous mais beaucoup moins longuement: le 4^{er} sensiblement renflé en massue ovalaire et subtronquée au sommet: le 2^e court, obliquement subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: le 4^e sensiblement plus court: le 5^e encore un peu plus court: les 6^e à 10^e à peine plus courts que le 5^e, subégaux: les 4^e à 10^e plus ou moins prolongés en dents de scie en dessous: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, presque en parallélogramme oblique (♂) ou irrégulière-

(1) Chez presque toutes les espèces du genre, les impressions étant très-fortes et supérieurement réunies chez les ♂, font paraître le devant du front comme subexcavé.

ment ovalaire (♀), plus (♀) ou moins (♂) rétréci et plus ou moins obtus à son sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; plus (♀) ou moins (♂) transverse; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant; plus (♂) ou moins (♀) légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet (1) et à la base; subarrondi aux angles; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur moins saillant ou déprimé; subconvexe; offrant sur son disque une ponctuation peu serrée et plus ou moins grossière, et sur sa ligne médiane un sillon court, plus ou moins obsolète et souvent indistinct; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux ou en forme d'S allongée, laissant entre lui et le bord externe un] intervalle plus large dans son tiers antérieur; entièrement d'un noir brillant, hérissé d'une très-longue villosité noire, plus serrée sur les côtés et souvent (♀) mélangée sur ceux-ci de poils d'un blanc grisâtre.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, revêtu de quelques poils obscurs (♂) ou densément garni de poils grisâtres et couchés (♀).

Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, environ quatre fois aussi longues que le prothorax; parallèles (♂) ou subparallèles (♀); simultanément et plus ou moins arrondies au sommet; plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; densément et assez fortement ponctuées, et parfois très-obsolètement substriées intérieurement; d'un noir brillant souvent (♀) plombé; hérissées d'une forte villosité redressée (♂) ou plus ou moins frisée (♀), plus longue et plus serrée sur les côtés, tantôt entièrement noire (♂), tantôt d'un blanc grisâtre (♀), surtout sur les côtés et sur la suture où elle forme une bande longitudinale plus ou moins large et plus ou moins apparente. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps assez densément et rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, ainsi que (♀), le 6^e segment ven-

(1) Parfois le bord antérieur est faiblement subsinué à la rencontre de la ligne médiane.

tral et l'extrémité du 5^e ; d'un noir brillant ; hérissé d'une longue villosité serrée, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mélangée. *Métasternum* très-finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Pieds plus ou moins densément et rugueusement ponctués ; d'un noir brillant, hérissés d'une longue villosité noire et mélangée (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀). *Tarses* simplement ciliés, un peu plus densément en dessous qu'en dessus, de soies noires, assez courtes et assez raides, avec une ou deux soies plus longues en dessus au sommet de chaque article : *Les antérieurs et intermédiaires* un peu moins longs : *Les postérieurs des ♀* à peine aussi longs que les tibias.

Patrie : Cette espèce est assez répandue à Bagnères de Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées. MM. Henri de Bonvouloir et Ch. Brisout de Barneville nous en ont communiqué plusieurs exemplaires.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Henicopus armatus*, mais elle est généralement un peu plus grande et ordinairement un peu plus allongée. Le ♂ se distingue de celui de l'*armatus* par le crochet du 1^{er} article des tarses antérieurs un peu moins développé et un peu plus robuste, par l'appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs non acuminié mais obtus à son sommet, et par les 4^e à 10 articles des antennes en dents de scie un peu moins émoussées. Les femelles des deux espèces sont difficiles à séparer ; néanmoins celles du *pyrenaeus* ont les élytres ordinairement plus plombées, à villosité un peu frisée et plus ou moins embrouillée.

Cette espèce offre à peu près les mêmes variations que la précédente, c'est-à-dire que les poils deviennent souvent cendrés dans les ♀, chez lesquelles ils se condensent généralement sur la suture en une bande longitudinale plus ou moins large.

3. *Henicopus pilosus* ; SCOPOLI.

Allongé ♂ ou suballongé ♀, d'un noir brillant (♂) ou subplombé (♀), hérissé d'une longue villosité redressée et serrée. Tête densément et fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax transverse, subconvexe,